

Fongicide Sercadis

fiche technologique

pommes
de terre

Une nouvelle matière active novatrice pour la maîtrise continue d'importantes maladies.

- Supprime l'alternariose, la sclérotiniose et la rhizoctonie
- Exerce une activité fortement systémique qui contribue à protéger les nouvelles pousses
- Se prête avec souplesse à différents mélanges et à l'alternance, selon vos besoins saisonniers

Matière active

Fluxapyroxad – groupe 7

Type de formulation

Suspension

Une caisse contient

2 bidons de 1,35 L

Entreposage

Entreposer à l'écart des aliments et des moulées.

Culture

Pommes de terre

Pour la rhizoctonie (transmise par le sol)

Pour l'alternariose

Pour la sclérotiniose

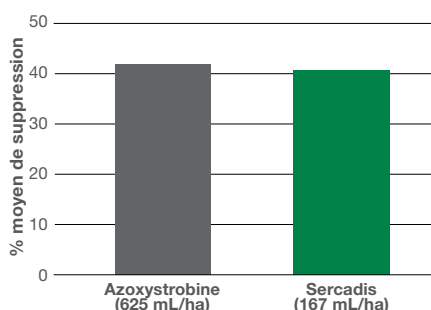
Calendrier de traitement

Au semis (pulvérisation dans le sillon)

Appliquer en mode préventif, du début de la tubérisation à la fermeture des rangs, dans le cadre d'un programme régulier de suppression de l'alternariose.

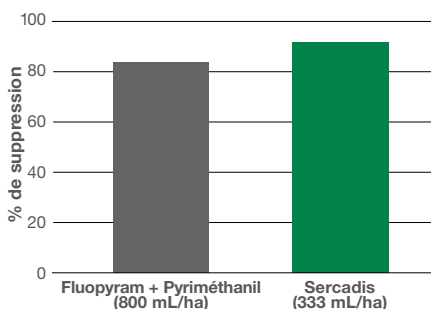
Commencer les traitements à la floraison en présence d'un risque de maladie.

Suppression de la rhizoctonie (rhizoctone brun)



Source: Sommaire de deux essais BASF (2010)

Suppression de la sclérotiniose



Source: Essai BASF, Oregon (2010)

Maladies supprimées

Alternariose (*Alternaria solani*)

Rhizoctonie (*Rhizoctonia* spp.)

Sclérotiniose (*Sclerotinia sclerotiorum*)

Doses d'emploi

Un bidon de fongicide Sercadis^{MC} traite de 4 à 8 ha (de 10 à 20 acres).

| Culture | Maladies | Doses d'emploi |
|-----------------|--|------------------------------------|
| Pommes de terre | Alternariose | 167 à 333 mL/ha (67 à 135 mL/acre) |
| | Rhizoctonie ¹ , sclérotiniose | 333 mL/ha (135 mL/acre) |

Pour supprimer la rhizoctonie, pulvériser la solution dans le sillon de manière à couvrir uniformément les plants et le sol environnant. Pulvériser en bande de 10 à 20 cm (4 à 8 po) de largeur dirigée sur les plants, avant de les recouvrir de terre.

Dose de produit (mL aux 1000 mètres de rang)

| Rangs de 81 cm (32 po) | Rangs de 86 cm (34 po) | Rangs de 91 cm (36 po) | Rangs de 96,5 cm (38 po) | Rangs de 101 cm (40 po) |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| 26 mL | 28 mL | 30 mL | 32 mL | 34 mL |

¹ Application dans le sillon.

Séquence des mélanges

1. S'assurer que la cuve du pulvérisateur est propre avant de l'utiliser.
2. Remplir la cuve à moitié d'eau et démarrer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise de fongicide Sercadis dans la cuve.
4. Ajouter la quantité requise du partenaire de mélange, le cas échéant.
5. Ajouter la quantité requise d'adjuvant, le cas échéant.
6. Continuer d'agiter tout en finissant de remplir la cuve.
7. Après l'utilisation, nettoyer la cuve du pulvérisateur conformément aux recommandations de l'étiquette.

Conseils d'application

Résistance au délavage par la pluie – 1 heure.

Délai de sécurité après traitement – 12 heures.

Gestion de la résistance – Utiliser en mélange avec un fongicide n'appartenant pas au groupe 7, si cet emploi est permis. Ne pas faire plus de deux traitements consécutifs Sercadis avant d'alterner avec un fongicide offrant un mode d'action différent et qui supprime les mêmes pathogènes.

L'utilisation d'un agent tensioactif non ionique à raison de 0,125 % v/v est recommandée.

Délai d'attente avant la récolte

7 jours pour les pommes de terre.

Mélanges en cuve

Aucun mélange n'est recommandé sur l'étiquette.

Communiquez avec le Centre d'assistance à la clientèle **AgSolutions**^{MD} ou avec votre représentant BASF pour plus d'information sur les mélanges en cuve potentiels.

Pour plus d'information :

Appelez le Centre d'assistance à la clientèle **AgSolutions** au 1-877-371-BASF (2273) ou visitez **agsolutions.ca**.

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

AgSolutions est une marque déposée de BASF Corporation; **SERCADIS** est une marque de commerce de BASF SE; toutes sont utilisées avec autorisation par BASF Canada Inc. Le fongicide **SERCADIS** devrait être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte préventive contre les maladies. © 2016 BASF Canada Inc.